

Bilan GT adaptation du mardi 7 février 2017

Les postes d'adaptation (PACD, PALD: courte ou longue durée) répondent à des problématiques diverses et sont accompagnés d'un avis médical:

- un besoin urgent d'accompagnement adapté à un suivi médical,
- un accompagnement transitoire avant un retour sur poste,
- un changement d'orientation sur d'autres missions type administratif, reconversion...
- un accompagnement de jeunes enseignants en difficulté ou d'enseignants en fin de carrière en situation d'épuisement.

Si différents accompagnements peuvent être envisagés, l'allègement du service reste prioritaire dans la mesure du possible afin d'éviter la perte de contact avec le métier et pour permettre un retour progressif lors de la sortie du dispositif d'adaptation. C'est la raison pour laquelle une partie des moyens des postes adaptés est réservée au soutien des allègements. De ce fait, les supports budgétaires pour les reconversions sont moindres.

D'autres suivis peuvent être envisagés pouvant aller jusqu'à une sortie du cadre professionnel. Une prise en charge par le Centre de Réadaptation de Bordeaux est envisageable pour aider les collègues à trouver une voie de reconstruction professionnelle.

Les demandes pour cette année sont restées stables d'un point de vue général, en EPS aucune demande d'entrée dans le dispositif n'a été formulée.

Le GT a étudié pour l'EPS :

- 1 demande de maintien dans le dispositif PALD
- 2 sorties de collègues pour des reclassements

Les demandes d'entrée dans le dispositif à partir de la rentrée scolaire prochaine (2017-2018), s'effectueront par voie dématérialisée. N'hésitez à nous contacter en cas de difficulté.

Pour les commissaires paritaires du SNEP-FSU, Florence Aurous